

Vœux du Maire de BOISSY L'AILLERIE

Discours du 11 janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un plaisir renouvelé de vous retrouver pour ce moment de convivialité. Cette année revêt un caractère très particulier car notre conseil municipal est en deuil depuis le 15 décembre, date du décès d'Hubert Bartelous, mon premier adjoint mais avant tout un compagnon de route et un ami depuis 42 ans au service de notre commune qu'il affectionnait.

Elus ensemble en 1977, nous avons été jusqu'à mars 1995, les adjoints de Madame Lecocq (belle époque où il n'y avait pas les exigences et complexités d'aujourd'hui).

Lorsque, j'ai été élu Maire en 1995, il fut naturellement mon premier adjoint pendant les 4 derniers mandats.

Il était, notamment, plus particulièrement en charge de la communication sous toutes ses formes.

Jusqu'à deux semaines avant son décès, avec courage, il venait en mairie à chaque fois que c'était possible pour former la personne que nous avions envisagée pour lui succéder dans le prochain mandat.

Notre commune étant adhérente au SIARP pour l'assainissement, il en fut un des vice-présidents, de 2001 à 2013 sous l'autorité d'Emmanuel PEZET, son Président.

S'il est arrivé, parfois, que nos rapports amicaux subissent quelques soubresauts liés à des désaccords passagers, cela ne durait jamais bien longtemps. Le plus important était que cela restait toujours entre nous et cela m'a permis d'apprécier cette loyauté qu'il a toujours eue envers moi.

Dans le cadre privé de nos familles, je n'oublierai pas les bons et joyeux moments que nous avons partagés avec d'autres adjoints.

Comme toutes les personnes qui nous sont chères, Hubert nous manquera.

Voilà en quelques mots retracés, ces 42 années de compagnonnage et d'amitié.

- Minute de silence en sa mémoire

Je vais tenter une fois de plus de ne pas être fidèle à ma réputation puisqu'il m'est souvent reproché d'être trop bavard mais les circonstances avec les élections municipales à venir vont sans doute m'aider.

Effectivement, en mars 2020, aura lieu le renouvellement des conseils municipaux et il est de règle d'être sobre au cours des vœux même si nous voyons bien que d'une commune à une autre il y a une lecture et une compréhension des textes sensiblement différentes.

Quelques explications sur les gros travaux qui ont été réalisés ou commencés en 2019 ;

- Les dernières retouches du centre médical se sont achevées début 2019, mais il reste encore quelques améliorations à apporter.

- C'est un équipement dont nous sommes fiers et son succès démontre le bien-fondé de la décision que j'ai prise en son temps avec le soutien du conseil municipal et une aide financière de l'Etat, conséquente.

- L'éclairage public :

- J'ai lancé la deuxième et dernière phase de modernisation de notre éclairage public par l'installation d'un système à lampe LED qui nous permettra d'économiser 75% d'énergie et donc de coût.
- Nous aurons une subvention de l'ETAT dans le cadre du DSIL de 30 800 euros pour 154 000 euros de travaux.

Les écoles :

*** Ecoles élémentaire Jean de la Fontaine et maternelle Charles Perrault :**

- Changement de tous les éclairages par des lampes LED, coût HT 23 918 euros et une subvention de 9 089 euros du Conseil Départemental.

*** Ecole élémentaire Jean de la Fontaine :**

- Isolation du préau et mise aux normes de la cuisine : subvention départementale de 8 750 €
- L'extension du réfectoire sera réalisée en début 2020 avec une subvention de 37 940 € du Département et 117 683 € au titre de la DETR pour 294 208 € HT, coût des travaux.

Assainissement :

- Fin 2019, réalisation de la dernière tranche d'assainissement par le SIARP au Hameau de Réal

Mairie :

- Suite à la chute d'un morceau de corniche de la mairie, suivie d'une expertise, toutes les corniches ont été changées ainsi que l'ensemble des gouttières avec quelques remaniements de tuiles.

Achats :

Ce fut l'année du remplacement de la majeure partie du matériel de voirie :

- d'une part le tracteur après près de 25 ans de bons services
- deux véhicules type Kangoo en fin de vie
- et une remorque

Voilà pour les travaux et achats les plus importants.

Pour 2020, je ne vous parlerai que des projets importants déjà engagés et largement financés :

Médiathèque :

- Après quelques mois de retard dus à une attente du permis de construire, compte tenu d'un refus de l'ABF. L'appel d'offres, pour la réalisation des travaux de modification et de réaménagement de l'ancienne poste en médiathèque, est en cours de préparation. La médiathèque pourrait ouvrir au dernier trimestre 2020.

Centre médical :

- Changement de la porte d'entrée par une porte à ouverture automatique (probablement courant janvier)
- Réaménagement paysagé dans le patio (devis signé) 1^{er} trimestre.

Ecoles :

- Agrandissement du réfectoire de la cantine d'environ 75 m². (début des travaux en cours en janvier)

Eglise :

- Fin des travaux en cours pour la restauration intérieure de toute la partie qui constitue l'entrée, ainsi que la restauration du mobilier, l'éclairage de cette partie ouest et le changement des sols de toute l'église, refaits à l'identique en tomettes.

Stade :

- Lancement en février de la réalisation d'un terrain annexe en synthétique pour les entraînements du club et pour les jeunes non licenciés, suite à la subvention accordée par l'état.

Tennis :

Si à ce jour nous avons acté la réalisation d'un deuxième court de tennis il reviendra à la nouvelle équipe, nouvellement élue, de faire l'étude de faisabilité, avec recherche du meilleur emplacement possible et des financements.

Voirie :

Là aussi ? il reviendra à la future équipe municipale de répondre aux nombreuses demandes de bateaux, de continuer la mise aux normes des passages piétons et de réaliser les améliorations nécessaires

Le Real :

-Après l'assainissement du quartier haut, il restera, chaussée Jules César, à attendre la fin des constructions en cours pour que l'on puisse aménager les trottoirs et la voirie

Eclairage public :

- J'ai signé début décembre la deuxième et dernière tranche de remplacement des luminaires actuels par des luminaires à lampes LED, dont les travaux seront réalisés dans le courant du 1^{er} trimestre.

Je n'en dirai donc pas plus puisque comme vous l'avez compris je n'ai parlé que des projets les plus importants déjà engagés.

Constructions de logements

Concernant la construction des 69 logements, situés le long de la ligne J « SNCF », les logements devaient être livrés en mars mais à priori il y aura un certain retard que je ne suis pas en mesure aujourd'hui de mesurer ni de commenter.

Projet SNCF et Etat de passage du FRET

Nous avons appris en décembre que le recours, déposé par le groupement des maires des communes riveraines auprès du tribunal administratif a été rejeté.

Il restera à faire appel mais l'Etat étant fortement impliqué, les chances de succès restent bien minces.

Quelques mots concernant La communauté de communes Vexin Centre

Je crois qu'il est important de dire et redire, ce que je ne me prive pas de faire, mes collègues peuvent en témoigner, que les communes et leurs EPCI, que ce soit les agglomérations ou les Communautés de Communes, forment, ce qui est convenu d'appeler « le bloc communal »

En ce qui concerne notre Communauté de Communes, il me semble qu'il y a un bon équilibre du partage des compétences.

Aux communes, la proximité et à la Communauté de Communes les services, qu'une commune seule, particulièrement les plus petites, ne pourraient mettre en œuvre.

En 2019 comme en 2018 nous avons beaucoup investi pour remettre nos routes intercommunales en bon état. Cet effort, conjugué avec celui du département pour les routes dont il a la charge, est bien visible et d'ailleurs nous avons eu des témoignages d'habitants qui vont dans ce sens.

Nous avons aussi commencé l'étude des investissements de demain, dans le domaine de la petite enfance avec une crèche de 20 berceaux à Vigny, qui remplacera celle du Perchay de 16 berceaux.

Enfin l'étude pour le développement économique de notre site de Vigny est également commencée.

Pour les réalisations, il appartiendra aux nouvelles et nouveaux conseillers communautaires, d'en décider.

Enfin nous avons assumé depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence assainissement que nous avons confié au SIARP, hors assainissements individuels.

Enfin je me réjouis que la situation de l'association VIE, présidée par Bernard Toubanc et dirigée par Véronique Doutreleau, s'est particulièrement améliorée à la suite de gros efforts de gestion, de dynamisme et d'abandon de certains services.

Je me réjouis aussi de la poursuite de livraison de repas à domicile avec la cession de cette activité à une entreprise familiale indépendante spécialisée, de proximité, qui assurera la continuité du service.

Par ailleurs je pense être en mesure, dans les jours à venir, de pouvoir proposer de nouveaux locaux adaptés à la taille actuelle de l'association et d'annoncer dans un délai rapide une solution pour les locaux de l'écoconstruction.

Ma conclusion va être consacrée plus particulièrement aux remerciements

Des remerciements très chaleureux et très sincères pour tous les bénévoles de notre commune, ou d'ailleurs, qui apportent leur temps, leur énergie, leurs compétences et leur bonne volonté dans le cadre de nos associations, qui regroupent plus de 1000 personnes pour 36 activités différentes qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou culturelles. (Maison pour tous, tennis club, club du bel automne, l'ESB et les parents d'élèves pour ne citer que les principales associations)

J'adresse également les mêmes remerciements, tout aussi chaleureux et sincères aux bénévoles qui sont engagés à nos côtés pour faire vivre et animer la médiathèque, le CCAS, la caisse des écoles, la commission animation (comme son nom l'indique elle est en charge de toutes les animations et fêtes du village) et elle est composée de conseillers et d'habitants. Toutes ces personnes donnent de leur temps en apportant leurs compétences, leur disponibilité et leur gentillesse pour entretenir ce lien social indispensable et ce bien vivre partagé par le plus grand nombre.

Notre commune participe depuis près de vingt-cinq ans au concours des villes et villages fleuris et si aujourd'hui si nous avons deux fleurs au niveau régional c'est grâce à l'engagement de bénévoles. Hier Claudine Creplet et mon épouse puis Michèle Thenier et aujourd'hui Philippe Detriche qui se sont et se donnent sans compter pour que notre village offre au regard un aspect de propreté, un aspect visuel agréable offrant avec les nombreuses fleurs plantées et des couleurs harmonieuses.

Cette distinction ne porte pas uniquement sur le fleurissement ou la propreté mais aussi sur l'ensemble des investissements et des pratiques dans le cadre du développement durable.

C'est un immense merci que je leur adresse pour tout ce qu'ils ont apporté pour faire de notre village ce qu'il est aujourd'hui au classement régional.

J'associe à ces remerciements les directeurs d'écoles et les enseignants en charge de la formation et de l'éducation de nos enfants, pour les excellents rapports que nous entretenons par un dialogue constructif pour offrir aux enfants et aux enseignants des conditions matérielles les meilleurs possibles.

Merci à nos partenaires Véolia pour l'eau (dont je salue les représentants) et le SIARP (et son président Emmanuel Pezet).

Merci à nos gendarmes qui n'ont pas toujours la tâche facile dans cette période toujours incertaine, sur le plan de la sécurité, et un état d'esprit général de laisser aller de plus en plus visible et pénalisant.

Merci à nos pompiers qui n'ont pas eu cette année à intervenir pour des feux importants et c'est heureux mais nous savons tous que leur panel d'intervention est bien plus vaste.

Merci aux services de l'Etat (comptable publique : madame Pressenda), et à la préfecture qui nous apportent conseils et expertises qui nous sont nécessaires.

Merci à nos financeurs (ETAT, Région, Département et Parc Naturel du Vexin)

Merci à tout le personnel communal qui apporte sa précieuse collaboration dans un bon état esprit général et un absentéisme faible.

Un merci à toute l'équipe municipale pour son engagement, sa disponibilité au service de la commune, pour sa confiance et son soutien dans tous les actions et projets que je propose et que je même.

Enfin, dans ces périodes difficiles, où la morosité l'emporte trop souvent, restons positifs, allons de l'avant et en paraphrasant Jacques Prévert « essayons d'être heureux ne serait-ce que pour montrer l'exemple ».

Mesdames et Messieurs, au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous adresse des vœux chaleureux et sincères pour cette nouvelle année 2020 en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous la réussite dans vos projets personnels, professionnels ou associatifs et le plein de joies et de bonheur à partager avec celles et ceux qui vous sont chers.

Michel GUIARD

Maire de Boissy l'Aillerie